

Les Protoberbères

J. Desanges

Avant l'arrivée des Phéniciens sur les côtes d'Afrique au début du premier millénaire avant notre ère, les composantes ethniques des populations libyennes étaient à peu près fixées. Elles ne devaient pas varier sensiblement pendant toute la période antique, car du point de vue quantitatif, il ne semble pas que les apports démographiques phénicien et romain aient été importants. En effet, l'apport démographique phénicien en Afrique mineure ne peut être évalué avec précision. Toutefois, il est probable que Carthage n'aurait pas eu recours de façon si constante à des mercenaires sur les champs de bataille, si les Carthaginois de souche phénicienne avaient été nombreux. L'apport démographique romain est également difficile à apprécier. On a évalué à 15 000 le nombre des Italiens qui furent installés en Afrique à l'époque d'Auguste qui fut celle de la colonisation la plus intense¹. Il faut ajouter à ce chiffre quelques milliers d'Italiens qui se fixèrent en Afrique de leur propre initiative. A notre avis, on ne dépasse guère 20 000 personnes pour l'époque d'Auguste. L'Afrique romaine ne fut en aucune manière une colonie de peuplement. Quant aux apports démographiques vandale et byzantin, ils furent assurément encore beaucoup plus modestes.

Treize millénaires au moins avant notre ère², on constate la présence d'une civilisation dite très improprement ibéromaurusienne (bien que la navigation par le détroit de Gibraltar n'ait été pratiquée que 9 000 ans plus tard),

1. P. ROMANELLI, 1959, p. 207.

2. G. CAMPS, 1974 (b), p. 262 b.

dont porteurs, la race de Mechta el-Arbi, sont grands (1,72 m en moyenne), dolichocéphales, avec un front bas et des membres longs; ce serait la première race à représenter l'*homo sapiens* au Maghreb³. Ils pratiquent souvent l'avulsion des incisives. Une évolution vers la mésobranchycéphalie et des signes de gracilisation ont été reconnus en certains sites, à Columnata (Algérie occidentale) notamment⁴, vers 6000 avant notre ère. La fin de la civilisation ibéromaurusienne proprement dite intervient à la fin du IX^e millénaire. Mais elle n'est pas partout brutale. Supplanté en Cyrénaïque par le Capsien, en Algérie occidentale et au Maroc, l'Ibéromaurusien s'efface de façon plus indécise devant des cultures locales. Il est d'ailleurs absent des côtes nord-orientales de la Tunisie, des petites îles du littoral⁵ et peu représenté dans la région de Tanger. Il est très probable qu'il ait atteint les Canaries, comme on le pense communément, car les Guanches, s'ils ressemblent anthropologiquement aux hommes de Mechta el-Arbi, n'avaient rien qui rappelât leur industrie et leurs usages. Cette civilisation ne peut venir d'Europe, puisqu'elle est antérieure aux débuts de la navigation dans les détroits de Gibraltar et de Sicile. On est tenté d'admettre qu'elle est d'origine orientale, peut-être plus précisément provient-elle du Nord du Soudan nilotique si l'on suit J. Tixier. Sous la pression des vagues humaines postérieures, les Ibéromaurusiens se sont sans doute réfugiés dans les montagnes, et on peut considérer qu'ils constituent une des composantes anthropologiques du peuplement des djebels.

Vers 7000 avant notre ère⁶, apparaissent des hommes d'assez haute taille, de race méditerranéenne mais non exempts de caractère négroïde⁷. On les appelle Capsiens, d'après le nom du site de Capsa (Gafsa). Ils vivaient dans une aire qui n'est pas exactement définie, en pays intérieur en tout cas, sans atteindre, semble-t-il, l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord ni le Sahara méridional. Etablis le plus souvent sur un mamelon ou accrochés à un versant à proximité d'un point d'eau, mais parfois répandus dans des plaines lacustres ou marécageuses, ils se nourrissaient notamment d'escargots. C'est également une civilisation venue de l'Est. Elle n'a pu être propagée par la navigation. Son terme doit être fixé vers 4500. Bien que les crânes des Capsiens soient identiques à nombre de crânes des populations actuelles, on pense que les véritables Protoberbères n'apparaissent qu'au Néolithique parce que les coutumes funéraires capsiennes ne semblent pas avoir survécu dans le monde libyco-berbère⁸. On observera cependant que la coutume capsienne de l'utilisation et de la décoration de l'œuf d'autruche qui caractérisait la « Capsian way of life », selon l'énergique expression de Camps-Fabrer⁹, s'est maintenue à travers le Néolithique jusqu'à des populations libyennes d'époque historique, comme les Garamantes qui, d'après Lucien (*Dips.*, 2

3. Cf. L. BALOUT, 1955, pp.375-377; cf. aussi, G. CAMPS, 1974 (d), pp.81-86.

4. M.C. CHAMLA, 1970, pp.113-114.

5. L. BALOUT, 1967, p. 23.

6. G. CAMPS, 1974 (b), *op. cit.*, p. 265.

7. On notera les réserves de G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, p. 159.

8. L. BALOUT, 1955, *op. cit.*, pp.435-437.

9. H. CAMPS-FABRER, 1966, p. 7.

et 6) utilisaient ces œufs à de multiples fins; cette assertion a été confirmée par les fouilles de Bou N'jem en Tripolitaine intérieure¹⁰. Sans doute les hommes néolithiques d'Afrique mineure peuvent-ils être considérés comme les cousins des Capsiens. En tout cas, le peuplement historique du Maghreb résulte certainement de la fusion, dans des proportions qui restent à préciser, de ces trois éléments, ibéromaurusien, capsien et néolithique.

On est convenu de faire commencer l'époque néolithique avec l'apparition de la céramique. Des datations récentes par le C 14 mettent en évidence que l'emploi de la céramique s'est diffusé à partir du Sahara central et oriental. Dans cette aire, le Néolithique le plus ancien est de tradition soudanaise. Les débuts de la céramique peuvent être fixés au VIII^e millénaire de l'Ennedi au Hoggar¹¹. Ceux qui la fabriquaient étaient probablement des noirs ou négroïdes apparentés aux Soudanais d'Early Khartoum. Le bœuf est sans doute domestiqué vers -4000 au plus tard. Il n'est pas impossible que les bovidés aient été domestiqués plus anciennement dans l'Acacus¹². Le Néolithique de tradition capsienne est un peu plus tardif. Il commence aussi par le Sahara, vers -5350 à Fort Flatters¹³, un peu plus tôt même dans la vallée de la Saoura, et ne s'affirme pas dans la partie nord de l'aire capsienne avant -4500. Entre ces deux courants qui intéressent « le Maghreb des hautes terres et le Sahara septentrional », le Néolithique ne se manifeste que sensiblement plus tard. Une influence européenne n'est admissible que sur une troisième civilisation néolithique mise en évidence sur les côtes du Maroc et de l'Oranie à partir du VI^e millénaire avant notre ère¹⁴, bien qu'on hésite à faire remonter à une aussi haute époque les origines de la navigation dans le détroit de Gibraltar. L. Balout admettrait de faire remonter au IV^e millénaire avant notre ère les débuts de la navigation par le détroit de Gibraltar.

Vers le milieu du III^e millénaire, prend fin la période humide du Néolithique, comme l'atteste la datation du guano de la Taessa, dans l'Atakor, au Hoggar¹⁵. Les travaux d'Arkell sur la faune et la flore fossiles des sites mésolithiques et néolithiques de la région de Khartoum confirment à peu près cette date pour la haute vallée du Nil. Dès lors, l'Afrique du Nord, coupée presque totalement de l'ensemble du continent par un désert, s'est trouvée dans une position quasi insulaire, ne communiquant aisément avec le reste de l'Afrique que par l'étroit couloir tripolitain. Mais cette rupture sévère de l'ancienne unité africaine a été compensée par des rapports inaugurés précisément à cette époque aux deux ailes du Maghreb avec le sud de la péninsule ibérique, d'une part, la Sicile, la Sardaigne, Malte et le sud de l'Italie d'autre part¹⁶.

10. Cf. R. REBUFFAT, IV, 1969-70, p. 12.

11. Cf. H.-J. HUGOT, 1963, p. 134 sq., p. 138 et note 3 et p. 185. Sur les datations récentes au C 14, cf. G. CAMPS, 1974 (b), *op. cit.*, p. 269.

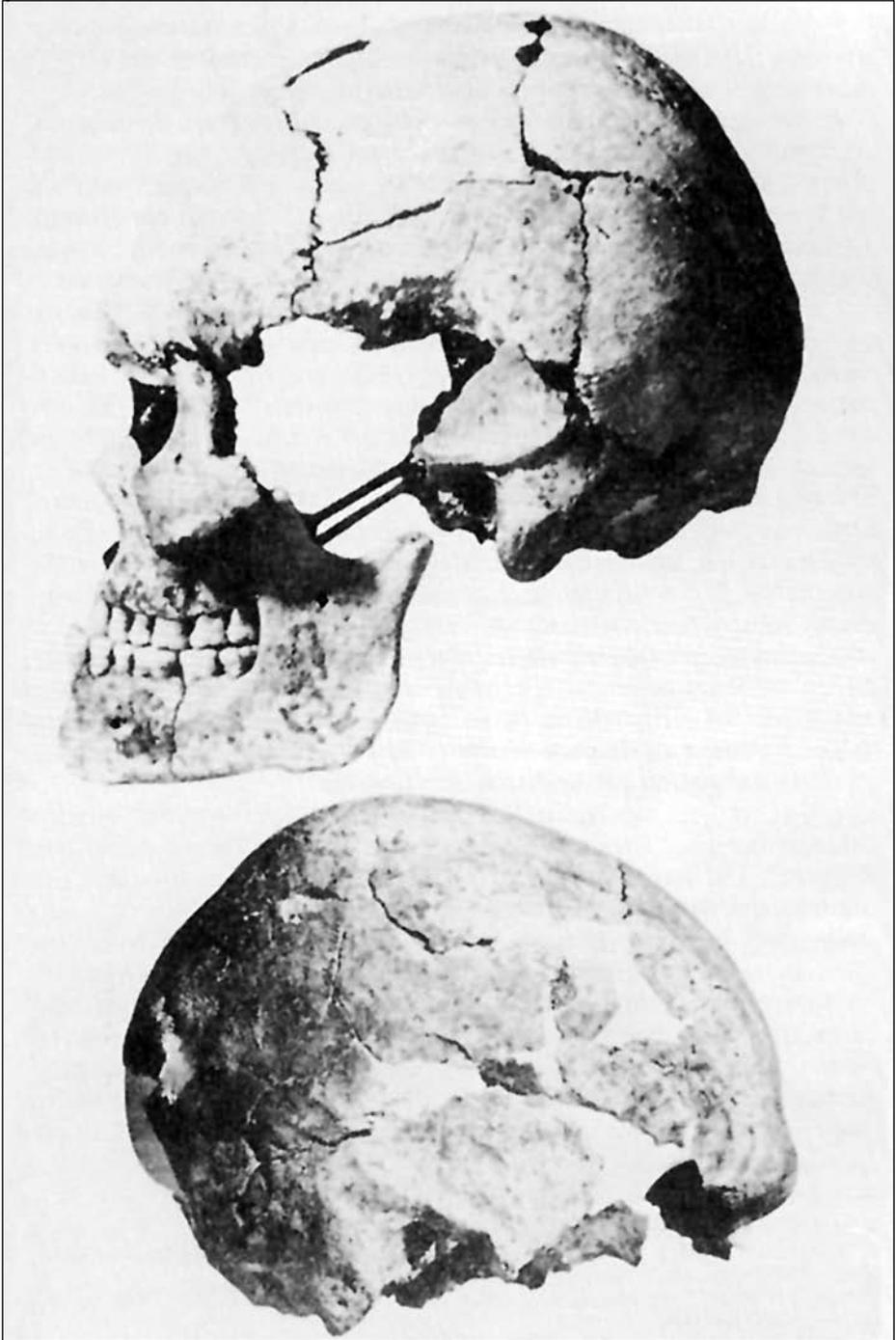
12. W. RESCH, 1967, p. 52; cf. aussi P. BECK et P. HUARD, 1969, p. 193. Cf. F. MORI, 1964, pp. 233-241; J.P. MAÏTRE, 1971, pp. 57-58.

13. G. CAMPS, G. DELIBRIAS et J. TOMMERET, 1968, p. 23.

14. L. BALOUT, 1967, *op. cit.*, p. 28 et G. CAMPS, 1974 (b), p. 272.

15. A. PONS et P. QUEZEL, 1957, pp. 34-35; G. DELIBRIAS, H.-J. HUGOT et P. QUÉZEL, 1957, pp. 267-270.

16. G. CAMPS, 1960 (a), pp. 31-55; et 1961.



Crâne de Columnata. En haut : cranium norma lateralis; en bas : calva norma lateralis dextra.
(Source : L. Balout, 1955, pl. VI, pl. 79. Photos M. Bovis, Musée du Bardo, Alger, Coll. Cadenat.)

Dès la fin du III^e millénaire avant notre ère, les tessons peints de Gar Canal, dans la région de Ceuta, sont à rapprocher de la céramique chalcolithique de Los Hillares; il faut donc supposer des rapports par la voie maritime¹⁷ qui remontent peut-être au IV^e millénaire. A partir de –2000, ivoire et œufs d'autruche sont importés en Espagne, cependant que les vases campaniformes d'origine ibérique apparaissent dans les régions de Ceuta et Tétouan. Vers –1500, on constate dans l'ouest de l'Afrique mineure la présence de pointes de flèches en cuivre ou en bronze importées à l'origine sans doute par des chasseurs d'Ibérie. Elles ne semblent pas s'être répandues vers l'ouest au-delà de la région d'Alger. L'usage du bronze ne s'est guère développé en Afrique du Nord, en raison du manque d'étain. A l'autre extrémité de l'Afrique mineure, de Korba à Bizerte, la présence d'éclats d'obsidienne, provenant des îles Lipari et travaillée en Sicile et à Pantelleria, atteste les débuts de la navigation dans le détroit de Sicile. G. Camps¹⁸ a souligné les nombreux emprunts faits dès lors par l'Afrique mineure orientale à ses voisins européens: les tombes rectangulaires à couloir court et baie également rectangulaire creusées dans les falaises et *haouanet* existent en Sicile dès –1300; les dolmens de l'Algérie et de la Tunisie sont d'un type répandu en Sardaigne et en Italie; la céramique de Castellucio répandue en Sicile vers –1500, avec ses motifs géométriques peints en brun ou noir sur fond plus clair, annonce la poterie kabyle, etc. Par Malte, Pantelleria et la Sicile, transitèrent de plus lointaines influences, cyprotes ou micrasiatiques, dès lors que les navigateurs égéens, puis phéniciens touchèrent ces îles. Ainsi s'insérait dans l'ensemble méditerranéen, bien avant la fondation de Carthage, cette terre d'Afrique du Nord, gigantesque péninsule qui recevait cependant par le couloir tripolitain d'autres traits de civilisation, comme ces monuments funéraires à niche et à chapelle répandus à haute époque sur le rebord méridional de l'Atlas et dans lesquels on pratiquait peut-être le rituel de l'incubation. Le tombeau de Tin Hinan est une variante de ce type de monument¹⁹.

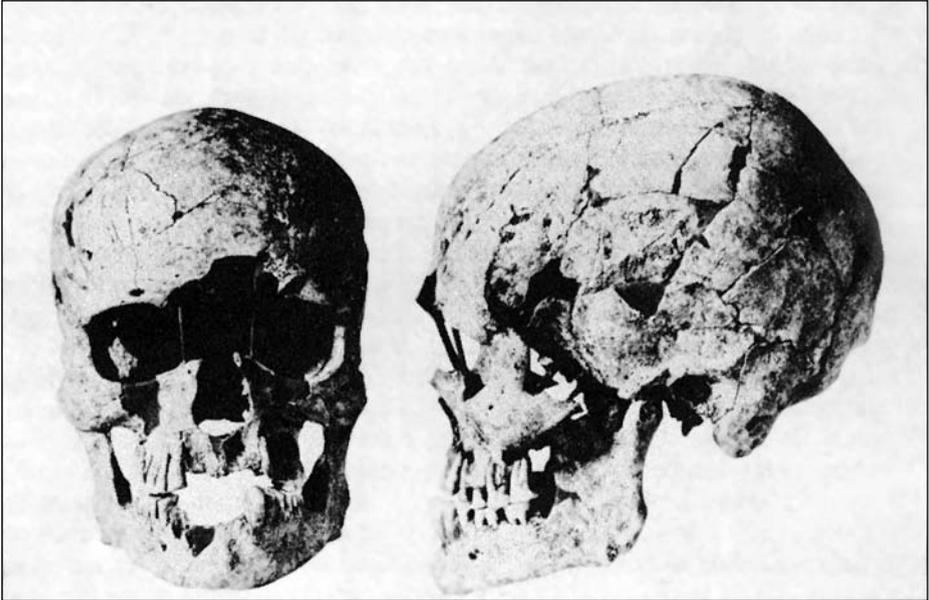
Il était nécessaire de souligner l'originalité profonde de l'Afrique mineure en bordure du continent africain. Elle résulte à la fois de l'assèchement du Sahara et de l'apparition de la navigation. Pourtant, tout lien ne fut pas coupé avec l'Afrique profonde. Si le climat de l'Afrique du Nord dans l'Antiquité était sensiblement ce qu'il est de nos jours, la bordure saharienne est restée longtemps mieux arrosée et plus boisée dans ses reliefs²⁰, avec une nappe phréatique beaucoup moins basse qui permettait un approvisionnement en eau plus facile et, partant, l'utilisation du cheval pour les liaisons sahariennes. Au Fezzan notamment ont subsisté longtemps des affleurements lacustres de la nappe phréatique, selon Pline l'Ancien (H.N. XXXI, 22) qui fait état du lac salé Apuscidamo (= apud Cidamum) et al-Bakrī (*Description de l'Afrique*

17. G. SOUVILLE, 1958-1959, pp. 315-344.

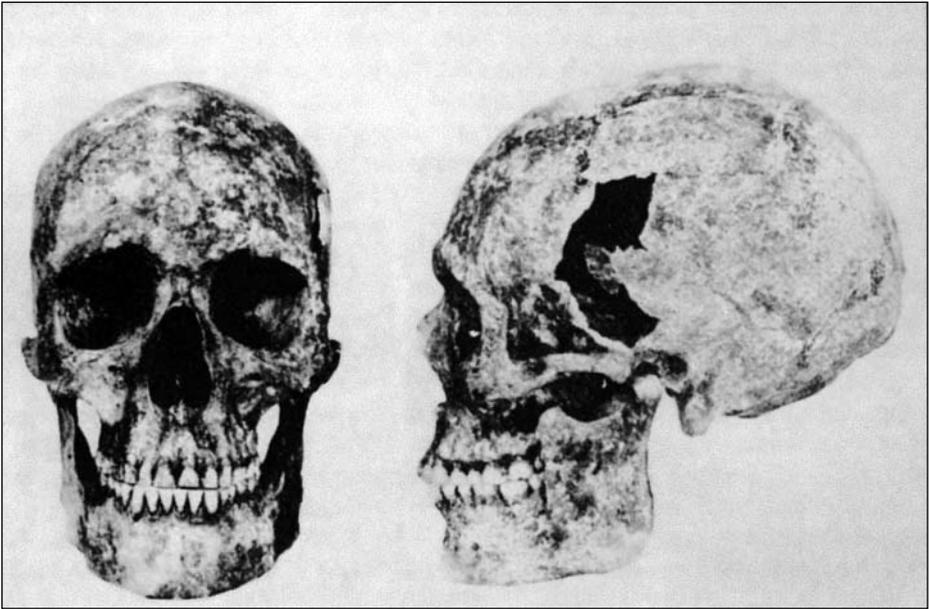
18. G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, p. 206.

19. G. CAMPS, 1974 (d), *op. cit.*, pp. 207 et 568; et 1965, pp. 65-83.

20. K.W. BUTZER, 1961, p. 48, croit à une légère amélioration climatique au premier millénaire avant notre ère; avis contraire de P. QUEZEL et C. MARTINEZ, 1958, p. 224, lesquels estiment que l'aridification a été constante depuis –2700.



1



2

1. Homme de Champlain : crâne ibéromaurusien. Gauche : norma facialis, droite : norma lateralis sinistra. (Source : L. Bahut, « Les hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara », 1955, pl. VIII, p. 90. Photos M. Bovis, musée d'Ethnologie et de Préhistoire du Bardo, Alger.)

2. Crâne d'un homme capsien. A gauche : norma facialis, à droite : norma lateralis sinistra. (Source : L. Balout, 1955, pl. X, p. 110. Photos Delorme, Musée du Bardo, Alger.)

septentrionale, trad, de Slane, p. 116), qui mentionne des régions de marécages de Nefzaoua à Ghadamès. On peut considérer comme un souvenir vivant de l'unité africaine originelle la présence dans l'Antiquité, au contact du monde libyco-berbère, dans la plupart des oasis du Sahara, au Fezzan et sur tout le versant saharien de l'Atlas, d'hommes à peau foncée que les Grecs appelleront « Ethiopiens », c'est-à-dire « faces brûlées »²¹. Ils menaient une existence paisible consacrée non seulement à la cueillette et à la chasse, mais aussi à une agriculture fondée sur de très vieilles méthodes d'irrigation²².

Certes, il serait erroné d'imaginer un Sahara tout à fait éthiopien au Néolithique et à l'époque protohistorique, même si l'on a soin de donner au mot « éthiopien » son sens très général d'homme de couleur, en s'interdisant de le traduire par « nègre ». M.-Cl. Chamla²³ a récemment cru pouvoir établir que le quart seulement des squelettes de cette période pouvait être attribué à des noirs, alors que plus de 40 % d'entre eux ne présentent aucun caractère négroïde. Mais la dépouille d'enfant découverte dans le dépôt d'un abri sous roche de l'Acacus²⁴ et datée de 3446 ± 180 avant notre ère, est négroïde.

Dans les nécropoles puniques, les négroïdes ne sont pas rares et il y avait des auxiliaires noirs dans l'armée de Carthage²⁵ qui n'étaient certainement pas des Nilotiques. Mieux, à en croire Diodore²⁶, en Tunisie du Nord, à la fin du IV^e siècle avant notre ère, un lieutenant d'Agathocle soumit une population dont la peau était semblable à celle des Ethiopiens. Pendant toute l'époque classique, nombreux sont les témoignages attestant la présence d'« Ethiopiens » à la lisière méridionale de l'Afrique mineure. Mention est également faite de peuples de races intermédiaires, Mélanogétules ou Leucoéthiopiens notamment dans Ptolémée (*Géogr.* IV, 6, 5 et 6)²⁶.

Les Garamantes eux-mêmes étaient considérés parfois comme « quelque peu noirs », voire comme noirs : « Quelque peu noirs » : Ptol. I, 9, 7; ce sont « plutôt des Ethiopiens » d'après Ptol. I, 8, 5²⁵. Un esclave garamante est évoqué comme ayant un corps de poix : *Anthologia latina*, A. Riese. Une enquête anthropologique menée dans leurs nécropoles confirme leur caractère racial composite²⁷; et c'est pur préjugé et affirmation improuvable que de décréter que les squelettes négroïdes sont ceux de leurs esclaves, car il est arbitraire de considérer que seuls deux groupes de squelettes (les blancs) sur quatre représentent les Garamantes de l'Antiquité.

21. Sur les Ethiopiens d'Afrique du Nord, cf. S. GSELL, *H.A.A.N.* I, pp. 293-304. Sur le concept d'Éthiopien le nom apparaîtrait déjà sur les tablettes de Pylos sous la forme ai-ti-jo-qa, cf. F.M. SNOWDEN, 1970, pp. 1-7 et 15-16, ainsi que les observations de J. DESANGES, 1970, pp. 88-89.

22. Sur l'irrigation et la culture dans les oasis du Sud tunisien dont la population était en partie « éthiopienne », cf. Pline l'Ancien H.N. XVIII, 188 et BAKRI, p. 116. Sur l'importance des canaux souterrains (foggaras) des Garamantes, population mixte, cf. C. DANIELS, 1970, p. 17. Toutefois, réserves de H. LHOÏTE, 1967, pp. 67-78, qui croit que la cueillette est restée longtemps la ressource essentielle de ces « Ethiopiens ».

23. M.C. CHAMLA, 1968.

24. F. SATTIN, 1964, p. 8.

25. Lors de la campagne de Sicile en -480 (FRONTIN, éd. 1888, I, 11, 18.)

26. DIODORE, XX, 57-5; PTOLÉMÉE, éd. 1901, pp. 743-745, p. 25, p. 21; A. RIESE, 1894.

27. S. SERGI, 1951.

Ces populations colorées ne paraissent avoir aucune parenté avec la plupart des populations actuelles des bords du Sénégal et du Niger. Il s'agit d'un ensemble ethnique original aujourd'hui recouvert dans une large mesure par un apport continu d'Africains occidentaux provoqué par le trafic médiéval des esclaves. S. Gsell²⁸, suivant R. Collignon, décrit comme suit l'« Ethiopien » de l'Antiquité d'après la postérité qu'il aurait laissée dans les oasis du sud de la Tunisie: « Taille au-dessus de la moyenne, crâne fort long et étroit dont le sommet est rejeté en arrière, front oblique, arcades sourcilières saillantes, fortes pommettes à partir desquelles le devant de la face s'allonge en triangle, nez à échancrure profonde, court et retroussé, mais non épaté, grande bouche avec de fortes lèvres, menton fuyant, épaules larges et carrées, thorax en tronc de cône renversé, très étroit au-dessus du bassin. La peau est très foncée, d'un brun rougeâtre, les yeux sont très noirs, les cheveux, qui ne sont guère crépus, de la couleur du jais ». En somme un type assez proche de certains Nilotiques. Mais le type physique des pasteurs de bovidés, les ancêtres des « Ethiopiens » du Sahara, est loin d'être uniforme. Une partie d'entre eux, d'après H. Lhote et G. Camps²⁹, feraient penser aux Peul actuels; d'autres aux Toubou. H. von Fleischhacher³⁰ suppose parmi eux l'existence de Khoïsaniens, ainsi que des descendants d'un *homo sapiens* indifférencié (ni noir ni blanc) en provenance de l'Asie.

Libyco-Berbères (Maures et Numides sur le littoral, Gétules sur les plateaux), Sahariens blancs ou métissés de la bordure du désert comme les Pharusiens, les Nigrites ou les Garamantes, « Ethiopiens » épars depuis le Sous jusqu'au Djerid, tels sont les peuples de l'Afrique mineure à l'époque des premières navigations phéniciennes, tels resteront-ils pendant toute l'Antiquité.

Les Protoberbères dans leurs relations avec les Égyptiens et les peuples de la mer

Les sources de l'histoire de la Libye au second millénaire, inscriptions ou documents figurés, sont essentiellement égyptiennes et concernent les populations libyennes en contact avec l'Égypte³¹ et qui ont pu, antérieurement à l'unification de la vallée du Nil, peupler le nord-ouest du Delta.

Dès l'époque prédynastique, vers le milieu du IV^e millénaire, le manche en ivoire du couteau de Djebel-el-Arak aurait peut-être représenté des Libyens à la longue chevelure ayant pour tout vêtement une ceinture qui maintient l'étui phallique. Mais cette interprétation a été contestée et l'on ne peut être assuré de l'identité des Libyens dans l'iconographie qu'avec l'apparition du premier nom que leur donnèrent les Égyptiens, celui de

28. S. GSELL, *H.R.A.N.* I, p. 294.

29. H. LHOTE, *op. cit.*, 1967, p. 81; G. CAMPS, 1970, pp. 39-41.

30. H. VON FLEISCHHACHER, 1969, pp. 12-53.

31. Cf. F.F. GADALLAH, 1971, pp. 43-75.

Tehenou. Selon W. Hölscher³² le nom apparaîtrait sur un fragment de palette en schiste du roi Scorpion, puis sur un cylindre en ivoire d'Hiérakonpolis du règne de Narmer (début du III^e millénaire). Ce dernier document représente le butin et les prisonniers du pharaon. Mais c'est surtout un bas-relief du temple mortuaire de Sahourê (V^e dynastie, *circa* –2500), qui nous renseigne sur l'aspect physique et les vêtements des Tehenou

Ces hommes de grande taille, au profil aigu et aux lèvres épaisses, avec une barbe en collier, ont une coiffure caractéristique : lourde, « coupe basse » sur la nuque, longue mèche jusqu'à l'épaule, petite mèche dressée sur le front. Outre la ceinture et l'étui phallique déjà signalés, ils se distinguent par le port de larges rubans passant sur les épaules et se croisant sur la poitrine et d'un collier orné de pendeloques. Ils peuplaient au III^e millénaire le désert libyque et ses oasis.

Sous la VI^e dynastie, vers 2300 avant notre ère, sont mentionnés des Temehou ; il ne s'agit pas d'une branche des Tehenou, comme le pensait O. Bates³³, mais d'un groupe ethnique nouveau, à la peau plus claire et aux yeux bleus, avec un pourcentage non négligeable de blonds³⁴. Leur manteau de cuir laisse souvent apparaître une épaule nue. Il semble, d'après la relation du troisième voyage d'Hirkhouf, que leur pays était voisin de la Basse-Nubie ; il devait englober la Grande Oasis (Kharga)³⁵. On a suggéré de les identifier avec la population du Groupe C installée en Nubie sous le Moyen Empire et le début du Nouvel Empire³⁶, hypothèse renforcée par la ressemblance de la céramique de ce groupe avec la céramique trouvée dans le Ouadi Howar, à 400 km au sud-ouest de la III^e Cataracte³⁷.

Ces Temehou paraissent avoir été fort belliqueux et les pharaons du Moyen Empire durent souvent les combattre. Sous le Nouvel Empire, ils sont fréquemment représentés et bien reconnaissables à leur natte tressée qui pend devant l'oreille et se recourbe au-dessus de l'épaule. Ils portent souvent des plumes dans leurs cheveux et sont parfois tatoués. Ils sont armés de l'arc, quelquefois de l'épée ou du boomerang. Tous ces traits sont encore signalés par Hérodote au V^e siècle chez les Libyens des Syrtes. On peut donc admettre que les Temehou sont bien les ancêtres des Libyens que connurent les Grecs en Cyrénaïque. Mais on ne peut pour autant accepter une audacieuse hypothèse de G. Möller³⁸, qui les identifie aux Adurmakhidae, les voisins immédiats des Egyptiens selon Hérodote (IV, 168), bien que ces derniers aient été considérés par Silius Italicus (*Punica*, IX, vers 223-225), comme des riverains du Nil assez semblables aux Noubae et qu'ils aient peut-être à l'occasion occupé des oasis méridionales. D'après le même auteur (*Punica III*,

32. W. HÖLSCHER, 1955, p. 12.

33. O. BATES, 1914, p. 46.

34. G. MÖLLER, 1924, p. 38 ; W. HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 24.

35. O. BATES, *op. cit.*, pp. 49-51.

36. O. BATES, *op. cit.*, p. 249, note 3 et p. 251 ; au point de vue du vocabulaire, cf. W. VYCIHL, 1961, pp. 289-290.

37. W. HÖLSCHER, *op. cit.*, pp. 54-37 ; A.J. ARKELL, éd. 1961, pp. 49-50 ; réserves de B.G. TRIGGER, 1965, pp. 88-90.

38. G. MÖLLER, *op. cit.*, p. 48 ; réfutation philologique de W. HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 50.

268-269) leur corps serait noirci par le soleil tout comme celui des Noubae, indication qui rapprocherait les Adurmakhidae de la Basse-Nubie dont les Temehou ont été les voisins; mais elles ne s'accordent pas avec la clarté de carnation des Temehou. Leur présence à Kawa est une hypothèse qui a été envisagée³⁹.

Les entreprises des Temehou devinrent plus dangereuses sous la XIX^e dynastie. Après que Sêti I les eut repoussés vers –1317, Ramsès II incorpora des contingents libyens dans l'armée égyptienne et organisa une ligne de défense le long du littoral de la Méditerranée jusqu'à el-Alamein⁴⁰. La stèle d'el-Alamein qui nous apprend l'occupation de la région par Ramsès II, est le premier document à mentionner les Libou. A partir du nom de ce peuple, les Grecs appelèrent Libye son aire de parcours d'abord, puis de proche en proche toute l'Afrique. Sous Mineptah, en –1227, sont mentionnés les Maschwesch (ou Meshwesh), voisins occidentaux des Libou⁴¹. Les Libou, comme les Maschwesch, semblent faire partie du groupe plus général des Temehou⁴²; mais les représentations figurées montrent que les Maschwesch portent l'étui phallique (sans doute parce qu'ils sont circoncis), tandis que les Libou portent le pagne. Après avoir occupé les oasis de Baharieh et de Farafara, les tribus coalisées furent vaincues au nord-ouest de Memphis par les Egyptiens. Une inscription du temple de Karnak signale la présence aux côtés des Libyens de divers peuples du Nord: Akaiwesh, Toursha, Shardanes et Shakalesh. Ils appartiennent au groupe des Peuples de la mer qui dévastaient alors la Palestine. Leur apparition à l'ouest de l'Egypte est assez inattendue, et on a parfois supposé que l'inscription de Karnak mêlait deux campagnes presque contemporaines menées l'une à l'est et l'autre à l'ouest du Delta⁴³, ou que ces contingents nordiques étaient simplement des mercenaires déserteurs de l'armée égyptienne.

Mais les deux guerres égypto-libyques les mieux connues datent du règne de Ramsès III, en –1194 et –1188. Elles sont relatées par le grand papyrus Harris et par les inscriptions et bas-reliefs du temple funéraire de ce pharaon à Médinet-Habou. Les Libou, puis les Maschwesch, tentèrent en vain de forcer sur le Nil la résistance égyptienne. Ils furent successivement vaincus. De nombreux prisonniers furent incorporés à l'armée du pharaon et leurs qualités militaires furent si appréciées que les officiers libyens, à la fin du Nouvel Empire, avaient acquis au sein de cette armée une influence pré-

39. Cf. M.F.L. MACADAM, 1949, 1, p. 100.

40. J.Y. BRINTON, 1942, vol. 35, pp. 78-81, 163-165 et pl. XX, fig. 4; A. ROWE, 1948, pp. 6 et 7, fig. 4; sur six nouvelles stèles représentant des scènes de victoire de Ramsès II sur les Libyens, découvertes depuis à Zawyet et Rackam par Labib Habachi, cf. J. LECLANT, 1954, p. 75 et pl. XVIII.

41. G.A. WAINWRIGHT, 1962, pp. 89-99. Sur les noms des chefs Libou et Maschwesch, cf. J. YOYOTTE, 1958, p. 23. J. YOYOTTE considère les Libou comme plus proches du Delta. F. CHAMOUX, 1953, p. 55, les fixe au contraire à l'ouest des Maschwesch, à tort à notre avis. La Libye, au sens strict, resta une région voisine de la Mareotis, cf. PTOLÉMÉE, éd. 1901, *op. cit.*, pp. 696-698. Les Libou avaient donc dû s'établir au plus près de l'Egypte. Sur les destinées postérieures de ces populations, cf. J. YOYOTTE, 1961, pp. 122-151.

42. W. HÖLSCHER, 1955. *op. cit.*, pp. 47-48.

43. F. CHAMOUX, *op. cit.*, p. 52.

pondérante. Parmi les Libyens qu'affronta Ramsès III, sont mentionnés les Esbet et les Beken. Il serait tentant de rapprocher de ces ethnies les Asbytes (var. Asbystes) et les Bakales d'Hérodote (IV, 170, 171). Mais la lecture Esbet est en réalité contestable⁴⁴ et le rapprochement devient dès lors fragile. Il est en tout cas peu raisonnable d'identifier les Maschwesch avec les Maxues d'Hérodote (IV, 191), sédentaires établis en Tunisie⁴⁵.

Les victoires de Ramsès III eurent, entre autres, une conséquence importante: elles lui permirent de contrôler les oasis occidentales où se répandit le culte de l'Amon de Thèbes. Ce culte s'implanta tout particulièrement dans l'oasis de Siouah, puis par les « pistes de la soif » gagna peu à peu la Tripolitaine⁴⁶ et, à l'époque punique, il ne fut pas sans influencer le culte du dieu Ba'al Hammon⁴⁷, son quasi-homonyme.

Tels sont les premiers témoignages qui nous renseignent sur les Libyens à l'extrémité orientale de leur large aire d'implantation. Il faut remarquer que les Peuples de la mer, quant à eux, ne sont mentionnés qu'une seule fois en contact avec les Libyens, sous le règne de Mineptah, en -1227, par une inscription de Karnak, et que cette mention même peut résulter de l'amalgame de plusieurs campagnes⁴⁸. Mais en admettant la présence de détachements des Peuples de la mer parmi les Libyens, doit-on croire que ce sont ces peuples qui ont transmis l'usage des chars aux Libyens, d'abord au voisinage de l'Égypte, puis dans tout le Sahara?

Cette thèse a la faveur d'excellents spécialistes du Sahara⁴⁹. Pourtant il n'y a guère de ressemblance entre les représentations égéennes et les représentations sahariennes de chars, ainsi que l'ont bien montré un archéologue de l'Antiquité classique comme G. Charles-Picard⁵⁰ et un spécialiste du cheval comme J. Spruytte⁵¹. Les chars du Sahara sont vus dans une perspective cavalière et non de profil. Leur plate-forme n'est pas surélevée et porte au

44. H. GAUTHIER, 1927. I, pp. 104 et 217; J. LECLANT, 1950 (b), p. 338; W. HÖLSCHER, 1955, *op. cit.*, p. 65, note 2. Cette lecture fait penser aux Isebeten des récits touareg, cf. W. VYICHL, 1956, pp. 211-220.

45. Cf. Les réserves justifiées de S. GSELL, *H.A.A.N.* I, p. 354; *id.*, 1915, pp. 133-134.

46. J. LECLANT, 1950 (b), pp. 193-233; R. REBUFFAT, 1970, pp. 1-20; sur le culte d'Amon autour des Syrtes, cf. S. GSELL, *op. cit.*, IV, p. 286.

47. M. LEGLAY, 1966, pp. 428-431, ne croit pas que l'Amon de Siouah ait servi d'intermédiaire entre l'Amon de Thèbes et Ba'al Hammon: il pense que les Libyco-Berbères d'Afrique mineure jusqu'en Oranie ont été touchés par des influences égyptiennes à une époque antérieure à la fondation du sanctuaire de Siouah. Le culte du Ba'al Hammon punique se serait ainsi surimposé à un culte local du bélier déjà assimilé à l'Amon égyptien.

48. Ainsi les représentations figurées de Médinet-Habou mêlent les assauts des Libyens en -1194 et -1188 et l'invasion des Peuples de la mer en -1191, cf. E. DRIOTON et J. VANDIER, 1962, pp. 434-436.

49. R. PERRET, 1936, pp. 50-51.

50. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), p. 46. On notera toutefois que si les observations de l'auteur sur l'originalité de l'iconographie du char au Sahara sont tout à fait judicieuses, sa thèse selon laquelle cette iconographie aurait été influencée par l'art impérial romain est inacceptable, comme l'ont souligné G. CAMPS, 1960 (b), p. 21, note 46, et H. LHOÏTE, 1953, pp. 225-238. De l'époque de Ramsès III aux témoignages de Diodore, XX, 38, 2 et de Strabon, XVII, 3, 7, qui dépendent de sources antérieures à l'Empire romain, les Libyens, des abords des Syrtes au sud du Maroc, ont été en possession de chars, cf. O. BATES. 1914. *op. cit.*, p. 149.

51. J. SPRUYTTE, 1968, pp. 32-42.

centre de l'essieu assez loin des roues, ce qui limite pratiquement la charge à un occupant, qui tient entre les mains une sorte de martinet et non une arme. Les chevaux, le plus souvent de race barbe, attelés par un joug de nuque, et non de garrot, sont certes représentés en extension (« galop volant »), mais sans que leurs jarrets, ni leurs genoux, ne soient figurés. D'ailleurs, sur les documents égéens, le « galop volant » n'est pas l'attitude de chevaux attelés. Les chars sahariens paraissent donc avoir une forte originalité. Il s'agit de véhicules « sportifs » assez fragiles.

Il faut par conséquent probablement dissocier les chars sahariens des chars de guerre attestés dans l'Antiquité chez les adversaires de Ramsès III, puis chez les Garamantes (chars à quatre chevaux), les Asbytes, les Zauèces, les Libyens voisins de Carthage au service d'Agathocle, les Pharusiens et les Nigrites. Plutôt que de supposer un emprunt aux Peuples de la mer, il est plus vraisemblable d'admettre avec W. Hölscher⁵² que les Libyens empruntèrent le char aux Egyptiens qui en avaient l'usage depuis l'invasion des Hyksos, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq siècles. Quant aux chars sahariens, leur origine demeure mystérieuse. Entièrement en bois et d'une conception très simple, ils peuvent avoir été fabriqués selon une technique originale⁵³. Au reste, le cheval barbe (mongol), de petite taille, à la ligne front-chanfrein convexe, au dos tranchant et courbe à cinq vertèbres lombaires et à la croupe déclive, ne saurait provenir du cheval arabo-oriental, au profil rectiligne, utilisé tant par les Hyksos que par les Egéens⁵⁴. Peut-être s'est-il diffusé à partir de l'Afrique orientale et du Soudan⁵⁵, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Notons que sur les rupestres sahariens et les figurations d'époque romaine à l'intérieur du *limes*, les représentations du cheval arabo-asiatique sont très rares, mais qu'il en existe⁵⁶. Toutefois, en admettant même que nous n'ayons pas à faire dans ces cas à une convention étrangère aux réalités africaines, il demeure que jusqu'à l'arrivée des Arabes, c'est le cheval barbe qui est resté l'espèce dominante en Afrique mineure.

Si l'on peut admettre que les Libyens orientaux ont emprunté la longue épée aux Peuples de la mer, celle-ci ne semble pas avoir été largement diffusée⁵⁷. Somme toute, il ne paraît pas que les Peuples de la mer aient eu sur la civilisation libyque la grande influence que leur prêtent beaucoup d'érudits. En revanche, l'influence égyptienne, favorisée par des affinités ethniques dans le Delta à l'époque protohistorique, ne doit pas être négligée, même si sa diffusion est encore mal connue.

52. W. HÖLSCHER, 1955, *op. cit.*, p. 40; G. CAMPS, 1961, p. 406, note 3. Une représentation du char libyen, sous Ramsès III, est impossible à distinguer des représentations de chars égyptiens, cf. W.M. MÜLLER, 1910, p. 121.

53. J. SPRUYTTE, 1967, pp. 279-281. Toutefois P. HUARD et J. LECLANT, 1972, pp. 74-75, supposent que les chars des Equidiens du Sahara sont nés de l'imitation des chars égyptiens, mais ils seraient devenus rapidement des véhicules de sport et de prestige, selon un processus qui reste obscur.

54. J. SPRUYTTE, 1968, *op. cit.*, pp. 312-33. Les justes remarques de l'auteur aboutissent cependant, p. 35, à une hypothèse peu vraisemblable : le cheval barbe proviendrait, à très haute époque, par le détroit de Gibraltar, de l'Espagne, voire du sud-ouest de la France.

55. P. BECK et P. HUARD, 1969, p. 225.

56. G. ESPÉRANDIEU, 1957, p. 15.

57. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 112 et notes 371-373.

La vie des Berbères avant la fondation de Carthage

Ce ne sont pas les Phéniciens qui ont révélé aux Libyco-Berbères l'agriculture, comme l'ont souligné à juste titre H. Basset⁵⁸ et G. Camps⁵⁹. Ceux-ci la pratiquaient en effet depuis la fin du Néolithique. Supposer que les Cananéens importèrent l'agriculture en Afrique mineure au cours du second millénaire avant notre ère est une hypothèse très aventurée. Des gravures et peintures de l'âge des métaux représentent plus ou moins schématiquement un araire à la Cheffia (Est constantinois) et dans le Haut-Atlas⁶⁰. A l'ouest de Tebessa, dans la région du douar Tazbent, des quadrillages constituent de nos jours les vestiges d'installations hydrauliques primitives très antérieures à l'époque des royaumes indigènes. Les utilisateurs de ces installations avaient un outillage encore partiellement lithique.

Alors que les Phéniciens allaient introduire en Afrique mineure une charrue à soc de fer triangulaire, les Berbères usaient déjà d'un type original de charrue, d'ailleurs moins efficace, consistant en une simple pioche en bois traînée et maintenue dans le sol⁶¹. Cette charrue avait dû mettre fin à l'usage exclusif de la houe, puisque les Guanches, utilisateurs de la houe, ne connurent pas la charrue. Il semble qu'à l'origine les Libyens tiraient souvent eux-mêmes leur charrue au moyen de cordes passées autour de leur épaules. Mais ils connaissaient aussi depuis fort longtemps l'attelage des bœufs, qui est représenté sur les fresques égyptiennes comme sur les gravures du Haut-Atlas. En revanche, ils ne paraissent pas avoir usé avant l'époque punique de machine à dépiquer⁶² : ils se contentaient de faire piétiner l'aire par le gros bétail.

Les botanistes ont établi que le blé dur (venu peut-être d'Abyssinie) et l'orge⁶³ existaient en Afrique du Nord bien avant l'arrivée des Phéniciens, ainsi que la fève et le pois-chiche⁶⁴, bien que ce dernier tire son nom berbère *ikiker* du latin *cicer*.

Dans le domaine de l'arboriculture, au contraire, l'influence phénico-punique fut décisive. Pourtant les Berbères savaient peut-être greffer l'oléastre longtemps avant que les Carthaginois ne répandissent la culture de l'olivier. En revanche, il n'y a pas d'indice que la vigne, qui existait depuis le début du Quaternaire dans la région d'Alger, ait été cultivée avant l'arrivée des Phéniciens. Les Berbères présahariens, tels les Nasamons d'Hérodote (IV, 172 et 182), et les « Ethiopiens » exploitaient le palmier-dattier, moins répandu à la lisière de l'Afrique mineure que de nos jours. Quant à la figue, elle était pour

58. H. BASSET, 1921, p. 340 sq.

59. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 69 sq.

60. J. BOBO et J. MOREL, 1955, pp. 163-181 ; J. MALHOMME, 1953, pp. 373-385.

61. G. CAMPS, 1960 (b), pp. 82-83, avec la bibliographie p. 82, note 287.

62. Sur le *plostellum poenicum*, originaire de Palestine et de Phénicie, cf. en dernier lieu J. KOLENDO, 1970, pp. 15-16.

63. J. ERROUX, 1957, pp. 239-253.

64. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 80.

les Berbères le fruit par excellence⁶⁵, même si c'est une figue punique toute fraîche qu'exhiba Caton l'Ancien à Rome, pour préconiser la destruction d'une cité rivale trop proche.

L'archéologie des monuments funéraires confirme l'existence à haute époque de groupes importants de sédentaires pratiquant l'agriculture en Afrique mineure. Certes, la datation des monuments protohistoriques est particulièrement difficile dans cette région du fait que la céramique berbère est très conservatrice. En tout état de cause, faute de documents anciens suffisamment datables, on considérera comme représentatif de la « vie précarthaginoise » des Berbères le matériel recueilli dans les nécropoles d'époque antique pré-romaine exemptes d'influences carthaginoises.

Ce mobilier funéraire, comme l'a bien mis en évidence G. Camps⁶⁶, témoigne de la grande ancienneté de la « civilisation rurale berbère ». On peut estimer, avec ce savant, qu'une carte de répartition des nécropoles protohistoriques à céramique nous donne une assez juste idée de l'aire d'extension de l'agriculture. Il est remarquable que les tumulus du sud de l'Afrique mineure ne recèlent pas de poterie, non plus que les remontées sahariennes entre Zahrez et le Hodna ou encore le Maroc oriental entre la Moulouya et la frontière algérienne. L'étude des formes de la céramique a permis à G. Camps d'éclairer quelque peu le genre de vie des Libyco-Berbères à cette époque. La typologie est très proche de celle de la céramique actuelle : bols, jattes et gobelets pour recueillir des liquides et des bouillies, assiettes plus ou moins creuses, grands plats assez semblables à ceux qui servent de nos jours à la cuisson du pain non levé, des galettes et des crêpes ; une sorte de compotier à pied est également attesté de la protohistoire à notre époque. Des perforations prouvent que dès la haute Antiquité les Berbères suspendaient la vaisselle au mur. En revanche des vases à filtrer restent sans répondants modernes et G. Camps s'est demandé s'ils n'avaient pas servi à la séparation du miel ou à la décoction de tisanes.

L'archéologie établit encore que les nomades des sites méridionaux se paraient, plus que les sédentaires, d'armes, de bracelets, de pendeloques en métal ou de perles de cornaline. Quelques débris d'étoffes attestent l'usage de bandes de couleurs alternées. Les vêtements de cuir sont fréquemment représentés sur les peintures rupestres du Sahara et confirment des informations d'Hérodote (IV, 189). Des gravures rupestres proches de Sigus attestent l'existence antique du burnous, qui est peut-être à l'origine de légendes sur les hommes acéphales ou ceux qui ont le visage dans la poitrine. Les Blemmyes du désert arabique, aux confins de la Haute-Egypte, semblent l'avoir également porté.

Numides et Maures étaient armés d'un javelot au fer long et étroit et d'un couteau de bras, mais les sédentaires, au contraire des populations plus méridionales, se firent rarement enterrer avec leurs armes. Les populations « éthiopiennes » ou mixtes (Nigrites et Pharusiens notamment) étaient armées de l'arc et de flèches. Comme le dit Strabon (XVII, 3, 7), Plin

65. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 90.

66. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, pp.96-97, 101-104 et 107-111.

l'Ancien (*H.N.* VI, 194) nomme une population du désert « au-dessus » de la grande Syrte, Longonpori, terme transcrit du grec et qui signifie « porteurs de javeline ».

La principale richesse des nomades était l'élevage des moutons, des chèvres et des bovins. Une scène de traite est gravée à Djorf Torba, à l'ouest de Colomb Béchar⁶⁷, dans une région aujourd'hui parfaitement désertique. Chez ces nomades, d'après Elien (*N.A.* VII, 10, 1), les chiens tenaient lieu d'esclaves, car ils ignoraient l'esclavage; même observation pour les Troglodytes de la mer Rouge et les Ethiopiens des marais du Nil. D'autres Ethiopiens au contraire, d'après Elien (*N.A.* VII, 40), faisaient d'un chien leur roi (la source semble être Aristocréon). Bien entendu, la chasse était fort pratiquée, et dans le Sud tunisien, aux confins de l'Ethiopie, Ptolémée mentionne des chasseurs Oreipaci, voisins des Ethiopiens Nybgenites qui erraient au sud du Djerid⁶⁸.

Nous connaissons fort mal l'organisation sociale des Libyco-Berbères à l'époque antérieure aux témoignages des sources classiques, si du moins nous nous interdisions toute reconstitution récurrente à partir de témoignages postérieurs. Les proportions imposantes des tertres du Rharb au Maroc ou du mausolée du Medracen dans le Constantinois suggèrent qu'à l'ouest comme à l'est du Maghreb indépendant de Carthage, des monarchies s'étaient constituées au moins dès le IV^e siècle. Mais c'est tout ce qu'il nous est permis d'affirmer, car le brillant tableau de l'organisation sociale des Libyens composé par S. Gsell repose en général sur des documents romains d'époque impériale, voire sur le témoignage du poète Corippus, un contemporain de Justinien.

Les idées religieuses des Libyco-Berbères

Il est difficile d'appréhender les idées religieuses des Libyco-Berbères avant l'impact phénico-punique, puis romain. En effet, l'archéologie protohistorique ne permet jamais de reconstituer que des rites et encore, en ce qui concerne l'Afrique mineure, cette possibilité est-elle limitée au domaine funéraire⁶⁹. Il faut donc à nouveau faire appel au témoignage des auteurs classiques et glaner dans des inscriptions d'époque romaine, sans savoir si les usages attestés existaient à la haute époque qui est l'objet de ce chapitre. A fortiori, est-il toujours hasardeux de projeter dans le passé les survivances préislamiques qu'on croit reconnaître dans les sociétés berbères des époques médiévale et moderne.

Le sentiment du sacré chez les Libyens semble s'être fixé sur les supports les plus variés. La force surnaturelle était souvent appréhendée

67. G. CAMPS, 1960 (b), *op. cit.*, p. 115 et fig. 13, p. 116.

68. J. DESANGES, 1962, pp. 89-90, 129, 228-229. Les Oreipaci/Eropaci sont peut-être les ancêtres des Rebâya à la peau sombre.

69. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, p. 461.



Lions de Kbor Roumia.
(Source : M. Christoffe, « *Le Tombeau de la chrétienne* », 1951, fig. 102, p. 124.)

comme topique, d'où les nombreux génies fluviaux ou montagnards révé­rés dans les inscriptions d'époque romaine⁷⁰. Mais plus précisément localisée, cette force pouvait résider dans des objets fort communs. Des pierres rondes (galets de granit par exemple) ou pointues, symbolisant la face de l'homme ou son phallus, ont été l'objet d'un culte⁷¹. Pomponius Mela (Choz. I, 39) et Pline (*H.N.* II, 115) connaissaient en Cyrénaïque une roche qu'il ne fallait pas toucher sous peine de déchaîner le vent du sud. Les eaux douces, et notamment les sources et les puits, donnaient aussi lieu à un culte. Au IV^e siècle de notre ère, Augustin nous apprend qu'à la Saint-Jean, les Numides se baignaient rituellement dans la mer. La dendrolâtrie était parfois pratiquée : un concile africain, au IV^e siècle, demandait aux empereurs de détruire l'idolâtrie « même dans les bois, même dans les arbres ». Bains de mer au solstice d'été, culte des eaux et culte des arbres sont la manifestation d'une exaltation de la fécondité qui s'exprime de la façon la plus directe chez les Dapsolibues, selon Nicolas de Damas (fragm. 135 = Müller C, *Fragmenta Hist. Graec.* III, p. 462), un contemporain d'Auguste : peu après le coucher des Pléiades, à la tombée de la nuit, les femmes se retiraient et éteignaient les lumières. Les hommes allaient les rejoindre, chacun possédant celle à qui le hasard l'unissait. Nous croyons que ces « Dapsolibues » étaient en réalité des Dapsilolibues ou « Libyens opulents », ce qui rend bien compréhensible leur attachement aux rituels de fécondité, tels que la « nuit de l'erreur ».

Ce sont précisément les animaux symbolisant de la façon la plus évidente la force fécondante, le taureau, le lion et le bélier, qui furent révé­rés par les Libyens. Corippus (Iohannis IV, 666-673) nous narre comment les Laguantan (= Lewâta) des Syrtes lâchaient sur leurs ennemis un taureau représentant leur dieu Gurzil, fils d'Amon. La tombe royale de Kbor Roumia près de Cherchel, tout comme le mausolée princier de Dougga sont décorés d'images du Lion. Mais le bélier surtout fut l'objet d'un culte⁷², probablement panafricain avant l'assèchement du Sahara. Athanase (*contra gentes*, 24) nous apprend que cet animal était tenu par les Libyens comme une divinité, sous le nom d'Amon. Il faut mentionner aussi le culte du poisson propre à l'aire de l'actuelle Tunisie et qui explique en partie l'abondance des représentations de poisson sur les mosaïques de Tunisie. Symbole phallique, le poisson éliminait le mauvais œil. Un phallus pisciforme est représenté éjaculant entre deux sexes de femme sur une mosaïque de Sousse. Au poisson correspondait le coquillage, symbole du sexe féminin très répandu en Afrique mineure, qui servait aux vivants d'amulette et réconfortait les morts dans leur tombeau.

D'autres parties du corps humain furent considérées comme le réceptacle de forces surnaturelles, notamment la chevelure. G. Charles-Picard⁷³ a attiré l'attention sur le port fréquent chez les Libyens de la natte unique

70. Cf. en dernier lieu M. LEGLAY, 1966, *op. cit.*, p. 420 et note 7, p. 421 et note 1, W. VYCICHL, 1972, pp. 623-624.

71. E. GOBERT, 1948, pp. 24-110; W. VYCICHL, 1972, *op. cit.*, p. 679.

72. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), *op. cit.*, p. 11; M. LEGLAY, *op. cit.*, p. 11; M. LEGLAY, *op. cit.*, pp. 421-423; G. GERMAIN, pp. 93-124; W. VYCICHL, *op. cit.*, pp. 695-697.

73. G. CHARLES-PICARD, 1958 (a), *op. cit.*, p. 14.



Stèle libyque d'Abizor (au sud-est de Tizgirt). (Photo musée des Antiquités d'Alger.)

Dalle irrégulière de grès; hauteur de 1,55 à 1,35; largeur de 1,10 à 0,88; épaisseur de 0,10. Découverte dans un verger, à Abizar en Kabylie.

Cette planche est la première reproduction photographique qui ait été publiée de ce monument, dont l'inscription a donné lieu à discussion. Le général Hanoteau y voyait: «A Ioukas (ou bien Ioukar); Annoures rend hommage à son maître». Berbrugger proposait d'y lire le nom de «Iakous». Aristide Letourneux y reconnaissait plutôt: «Babadjedel fils de Kazrouz Radji». M. Halévy: «Ravaï Mahanradun Bab fils de Lal». M. Masqueray, qui a lu: «Babaouadil fils de Kenroun Ravaï», a rapproché, dubitativement il est vrai, le nom de Babaouadil de celui de Boabdil, dernier roi de Grenade. Cette remarque n'a pas rencontré l'assentiment des savants, le nom de Boabdil étant, comme chacun sait, une déformation espagnole du nom arabe Abou-Abd-Allah.

Le bas-relief représente un cavalier en armes, un bouclier rond et trois javelots dans la main gauche, le bras droit étendu et la main élevée à la hauteur du front, avec un objet rond, mais incertain, entre le pouce et le second doigt. Sur la croupe du cheval est posé un personnage de petite taille, la main gauche en contact avec le guerrier et la main droite également levée: il tient dans celle-ci une arme. Le cavalier a la barbe triangulaire, pointue, descendant sur la poitrine. M. Masqueray a proposé d'y voir le voile des Touareg, le litam. Cette assimilation paraît d'autant plus difficile à admettre que la moustache est séparée de cette barbe de manière à indiquer la bouche, trait du visage que le litam a précisément pour but de cacher. Le cheval porte au cou une amulette¹ où Berbrugger voyait un phallus. En avant du cheval se trouvent deux animaux: l'un quadrupède, peut-être un chien, suivant M. Masqueray, l'autre, qui semble un volatile, peut-être une autruche, comme le pensait Berbrugger. Le sens de ces représentations est incertain. Berbrugger y voyait un chasseur, «peut-être le dieu de la chasse. Le petit bonhomme qui le suit, croyait-il, vient de battre le buisson avec son matrag et de lancer les deux animaux qui figurent comme échantillon du gibier à poil et à plume». Cette explication anecdotique a peu de chances d'être la vraie.

Le relief est sculpté moins que gravé. On le rapprochera avec intérêt de deux monuments analogues, découverts par M. Masqueray en 1881 à Souama, chez les Beni-bou-Chaïb. Ce sont des stèles grossières figurant sans doute des chefs indigènes, ceux, dit-il, auxquels Rome avait remis l'administration des peuplades de la montagne. Badagedel, désormais célèbre grâce aux travaux que cette stèle a suscités, était un personnage de même espèce.

La stèle d'Abizar est un monument capital pour l'histoire de l'art antique indigène. Elle représente, à l'âge romain, la tradition directe de l'art berbère le plus ancien. Les procédés de sculpture, les partis pris de dessin dont elle témoigne dérivent tout droit de la pratique à laquelle sont dues les grandes sculptures rupestres de Hadjar el Khenga, comme celles de Moghar, de Tyout, d'El Hadj Mimoun et de tant de points du Souf et du Sahara.

(1) Cf. les chevaux vainqueurs de la mosaïque d'Hadrumète, *Coll. Alaoui*, p. 20 sq., et les médaillons trouvés dans la même habitation, *ibid.*, pp. 23 et 25, et les talismans que portent encore au cou, suspendus de la même manière, les chevaux et les mules des Arabes.

formant cimier, depuis les fresques égyptiennes jusqu'à l'Hermès libyen des thermes des Antonins, en passant par les Maces d'Hérodote (IV, 175). A en croire Strabon (XVII, 3.7), les Maurusiens évitaient de s'approcher de trop près dans leurs promenades, pour préserver l'ordonnance de leur chevelure. Plutôt que de coquetterie, il s'agissait sans doute de la crainte religieuse d'une atteinte portée à leur vitalité. C'est sans doute pourquoi, chez les femmes des Adymachides, la capture des poux était accompagnée d'un rituel de vengeance (Hérodote, IV, 168).

Par-delà la mort, l'homme était entouré de soins. C'est le domaine de l'espace religieux libyco-berbère que l'archéologie nous décèle le mieux. La thèse monumentale de G. Camps⁷⁴ nous permet de l'évoquer brièvement. Le corps était en général enterré, en position latérale repliée ou contractée. Souvent les ossements avaient été au préalable soigneusement décharnés. Plus souvent encore, les chairs ou les os étaient revêtus d'une ocre rouge censée revivifier le cadavre. Des aliments continuaient de nourrir le défunt et des amulettes protégeaient sa vie d'outre-mort. Il recevait de nombreuses offrandes animales, par exemple, celle d'un cheval. Peut-être un meurtre rituel lui permettait-il de conserver parfois ses fidèles serviteurs. Les membres de sa famille venaient le rejoindre et très souvent, surtout en Oranie et au Maroc, son épouse, ce qui prouve que la monogamie était fort répandue, ou, à tout le moins, une polygamie sélective.

Les sacrifices étaient offerts aux morts devant leurs tombeaux ou dans des enclos spéciaux orientés à l'est, direction du soleil levant. Parfois, la puissance vitale du défunt était symbolisée par des menhirs-obélisques ou des stèles-menhirs. Hérodote (IV, 172) nous apprend que les Nasamons consultaient leurs ancêtres sur l'avenir en allant dormir sur leurs tombes. G. Camps pense que ce rituel d'incubation est la raison d'être des bazinas et tumulus à plateforme. Mais ce sont surtout les monuments à chapelle et chambre du Sahara qui paraissent appropriés à cette coutume. Elle était très répandue parmi les Sahariens, puisque l'absence de visions en songe chez les Atlantes (Hérodote, IV, 184) provoquait l'étonnement.

Hérodote (IV, 172) nous signale aussi que les Nasamons prêtaient serment en touchant les tombeaux des meilleurs et des plus justes. On peut voir là l'amorce d'un culte des morts. L'archéologie protohistorique montre qu'autour de certains tombeaux se sont constitués des cimetières entiers. Les morts particulièrement estimés de leur vivant ont pu rassembler des foules funéraires et sans doute aussi des foules de vivants. G. Camps⁷⁵ s'est demandé à juste titre si le culte de morts célèbres n'a pas entraîné la constitution ou le remodelage des ensembles de populations attestés aux époques punique et romaine. Que se forment des royaumes, et tout naturellement naîtra un culte du souverain défunt.

Les Libyens ne semblent pas avoir conçu de grandes figures divines plus ou moins humanisées, Ils ne sacrifiaient, nous dit Hérodote (IV, 188), qu'au

74. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, pp. 461-566. Nous ne pouvons tenter ici qu'un résumé très succinct de ce bilan des données archéologiques.

75. G. CAMPS, 1961, *op. cit.*, p. 564.

soleil et à la lune; toutefois, ceux de la région du Djerid sacrifiaient plutôt à Athéna, à Triton et à Poséidon, et les Atarantes (ID., IV, 184), voisins occidentaux des Garamantes, maudissaient le soleil. D'après Cicerón (Rep., VI, 4), Massinissa rendait grâce au soleil et aux autres divinités du ciel. Dans diverses villes de l'Afrique romaine, Mactar, Althiburos, Thugga, Sufetula, le soleil resta révééré. Mais une influence punique est çà et là possible⁷⁶.

En dehors des deux grands astres, l'épigraphie et les sources littéraires nous révèlent une poussière de divinités, souvent une seule fois mentionnées, quelquefois même invoquées sous forme collective, comme les Dii Mauri⁷⁷. Il est vrai qu'un relief découvert près de Béja semble figurer une sorte de panthéon à sept divinités. Mais il s'agit là sans doute d'un polythéisme organisé sous l'influence punique qui forma les Libyens à personnaliser les forces divines. De leur propre mouvement, ceux-ci furent toujours plus proches du Sacré que des dieux⁷⁸.

76. G. CHARLES-PICARD, 1957, pp.33-39.

77. G. CAMPS, 1954, pp.233-260.

78. Sur l'hypothèse qu'il a existé un grand dieu principal chez les Libyco-Berbères, cf. M. LEGLAY, *op. cit.*, pp.425-431. Après avoir écarté Iolaos, Baliddir et Iush, M. LEGLAY exprime l'opinion que l'Amon de Thèbes était en passe de s'imposer à l'Afrique saharienne et à l'Afrique mineure quand les Phéniciens abordèrent ce continent. Théorie séduisante, mais qui ne nous semble pas entièrement démontrée.